

Séssion 2019

Fonction Publique Territoriale

CONCOURS INTERNE D'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL

**Spécialité : « Hygiène et accueil des enfants des écoles maternelles  
ou des classes enfantines »**

Epreuve:

La résolution d'un cas pratique exposé dans un dossier portant sur les problèmes susceptibles d'être rencontrés par un agent de maîtrise territoriale dans l'exercice de ses fonctions, au sein de la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.

Durée : 2 heures

Coefficient 3

Consignes à lire avant le commencement de l'épreuve

Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.  
Il est possible de répondre aux questions directement sur le sujet.

Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ... ) autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier ne doit apparaître dans votre copie.

Seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé ( bille, plume ou feutre ). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Les feuilles de brouillons ne seront en aucun cas prises en compte.

Le sujet comporte 8 pages y compris celle-ci.

**Cas pratique n°1 : (8 points)**

La commune de la Rocherie (15 000 habitants) possède 2 groupes scolaires. Vous êtes employé(e) en qualité d'agent de maîtrise dans une école maternelle composée de 4 classes dont le temps scolaire est réparti sur 4 jours. Vous avez sous votre responsabilité 3 ATSEM.

L'amplitude maximum de travail par agent est de 9h45 par jour.

L'accueil se déroule de 7h30 à 18h00. La pause méridienne est organisée en deux services. Les horaires de classe sont de 8h15 à 12h00, et de 13h45 à 16h15.

Votre chef de service vous demande d'organiser la journée de travail des binômes.

- **Quels sont les différents temps de la journée des agents ? (4 points)**

Présentation sous forme d'un tableau ou d'une échelle de temps.

Les agents ont un volume horaire annualisé de 1607 heures de travail effectif (hors congés et jours fériés).

L'année scolaire s'organise sur 36 semaines, les agents disposent d'une journée de 8h00 pour le ménage à chaque période de petites vacances scolaires (Février, Pâques, Toussaint et Noël), et de 4 journées de 8h00, sur la période estivale (Juillet, Août).

- ***Quel est le temps de travail hebdomadaire pour un agent sur le temps scolaire, hors vacances ? (justifier le calcul)(1 point)***

-----  
-----  
-----

- ***Quel est le temps de travail d'un agent sur l'année scolaire ? (justifier le calcul) (1,5 points)***

-----  
-----  
-----

- ***De quel volume d'heures disposez-vous pour l'encadrement du temps extrascolaire ? (Justifier le calcul) Faites une proposition de répartition de ce temps. (1,5 points)***

-----  
-----  
-----  
-----  
-----

**Cas pratique n°2 : (12 points)**

Votre chef de service vous demande d'organiser l'aménagement d'une salle en espaces ludiques.

- ***A l'aide des documents joints et du plan fourni organisez vos espaces ? (annexe 1, 2, 3 et 4) (3 points)***

-----  
-----  
-----  
-----  
-----

-----  
-----  
-----

- *Citez 4 objectifs spécifiques d'un coin jeux de construction. (annexe 4) (1 point)*

-----  
-----  
-----  
-----  
-----

- *Quels principes appliquez-vous en matière de sécurité pour ces espaces ? (4 points)*

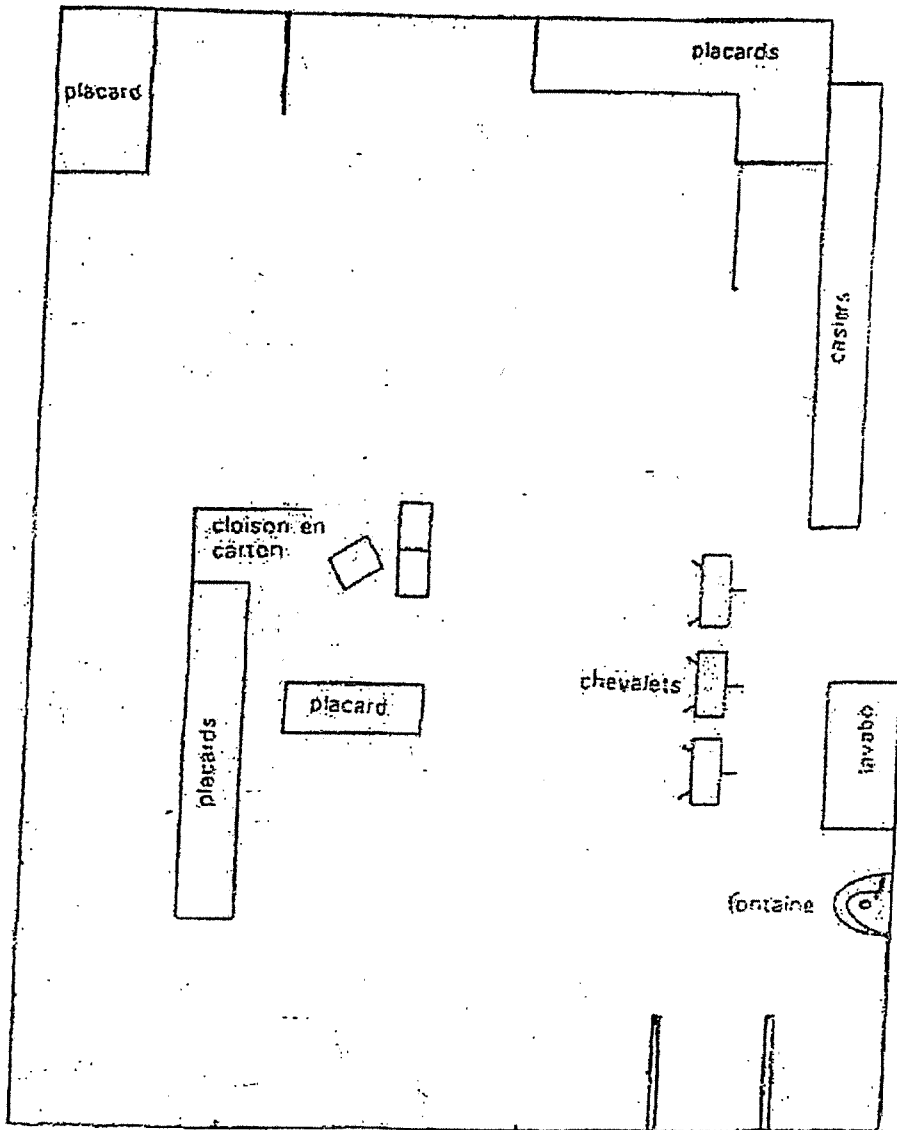
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----

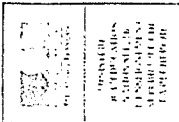
- *Quels principes appliquez-vous en matière d'hygiène pour ces espaces ? (4 points)*

-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----

**Et maintenant, à vous de jouer !**

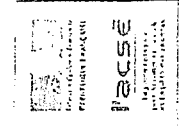
« Coins » ou « espaces », appelez-les comme vous voudrez, mais surtout, sachez les agencer, les combiner, les transformer, les faire évoluer au gré des classes, des années, des enfants, des projets, de vos besoins, de ceux des enfants...





# ESPACES LUDIQUES en MILIEU SCOLAIRE

Pour mieux vivre ensemble et favoriser la réussite scolaire  
Information à l'attention des parents



ANNEXE 2

## L'ESPACE LUDIQUE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET À L'ÉCOLE MATERNELLE

L'espace ludique en milieu scolaire offre l'opportunité d'équilibrer la journée de l'écolier, en proposant à l'enfant des séquences de décompression sur les temps périscolaires (*avant/après la classe, pause méridienne*) et les récréations, selon le choix de chaque école.

### Des objectifs essentiels

- Aménager les rythmes de vie des enfants à l'école car ils y passent souvent 8 heures, 10 heures par jour, voire plus.
- Pacifier les comportements, favoriser une bonne intégration, détendre pour défatiguer, remobiliser l'enfant au travail.

### Le principe

C'est un espace dédié au jeu à l'intérieur de l'école où l'enfant vient librement, pour le plaisir, jouer selon ses envies.

### Une combinaison très spécifique de jouets

L'intérêt de ce dispositif expérimenté et validé par l'Éducation nationale repose sur une combinaison de jouets spécialement étudiée parmi 3 grandes familles qui participent au développement global de l'enfant :

- jouets symboliques ◦ jouets d'imagination et de construction ◦ jeux de règles

## DES BÉNÉFICES MAJEURS

L'espace ludique en milieu scolaire prend en compte l'enfant au bénéfice de l'élève.

Il induit des progrès rapides et significatifs, notamment en termes de :

- socialisation
- pacification des comportements
- mixité garçons/filles/grands/petits
- confiance en soi
- concentration
- autonomie et prise d'initiative
- joie de vivre

et par voie de conséquence, un accès aux apprentissages dans les meilleures conditions.

## L'espace classe à l'école maternelle

« L'aménagement de l'école, des salles de classe, des salles spécialisées doit offrir de multiples occasions d'expériences sensorielles et motrices. Il permet d'éprouver des émotions, de créer et de faire évoluer des relations avec ses camarades ou avec les adultes. Il garantit à chaque enfant de grandir dans un univers culturel qui aiguise sa curiosité et le conduit à des connaissances sans cesse renouvelées en totale sécurité. »

Page 16, BO hors série n°5 du 12/04/07

« Etre accueilli à l'école maternelle :

....La qualité de l'accueil dépend en premier lieu de l'aménagement des espaces, intérieurs comme extérieurs....Dans la classe, les lieux de regroupement contrastent avec les tables d'ateliers et des coins jeux isolés qui doivent pouvoir être perçus comme des refuges. Des ateliers permanents et fonctionnels comme le coin lecture ou l'atelier peinture sont clairement identifiables....Tous les équipements sont appropriés à l'âge et à la taille des enfants dans un souci de sécurité, d'hygiène, de confort et d'esthétique. »

Page 26, BO hors série n°5 du 12/04/07

### 1. Quelques principes incontournables :

- ✓ L'espace classe doit répondre aux besoins du jeune enfant :
  - besoins de sécurité
  - besoins de socialisation
  - d'exploration motrice
  - d'apprentissage
  - de repos, d'isolement....
- ✓ L'enseignant pense, organise, modifie l'espace classe en espaces.
- ✓ Il aménage, fait évoluer au cours de l'année des espaces d'activités et des espaces de jeux.
- ✓ Dans les deux cas, il s'agit de lieux :
  - aménagés et organisés par l'adulte
  - assortis de règles de vie, de règles de fonctionnement
  - répondant à des intentions pédagogiques, visant des apprentissages.
- Les **espaces de jeux**, répartis dans la classe, le plus souvent en périphérie :
  - la fréquentation est libre et toujours à l'initiative de l'enfant
  - l'enfant est le décideur de l'activité qui s'y déroule sans obligation de production
  - l'adulte est en dehors, il observe

## Le coin manipulations

### Objectifs spécifiques :

- ☛ Permettre l'expérimentation, le tâtonnement
- ☛ Découvrir différents matériaux et leurs propriétés
- ☛ Identifier les objets et leur fonction

Installation matérielle									
<b>Localisation :</b> dans la classe, la salle d'eau ou tout autre espace extérieur à la classe, à l'extérieur (aux beaux jours).									
<b>Mobilier</b>	<b>Bacs à transvasements</b>								
	Tables évidées, vasques de lavabos								
	Bassines, baignoires de bébés...								
	Piscines gonflables...								
<b>Matériel</b>	<table border="1"> <tr> <td>Contenants</td> <td>- Flacons, récipients divers de tailles et formes variées - passoires, casseroles...</td> </tr> <tr> <td>"Outils"</td> <td>- Cuillères, louches, entonnoirs, couverts à salade, pinces à cornichons, pelles... - Comptes gouttes, seringues, tuyaux, pipettes - Pistolets à eau, mesures - Arrosoirs</td> </tr> <tr> <td>Matériel des catalogues</td> <td>- moulins à eau - moulins à sable - engins à ailettes, à turbine, à robinets, à pompes...</td> </tr> <tr> <td>Objets</td> <td>Éponges, balles en mousse, billes, objets qui flottent...</td> </tr> </table>	Contenants	- Flacons, récipients divers de tailles et formes variées - passoires, casseroles...	"Outils"	- Cuillères, louches, entonnoirs, couverts à salade, pinces à cornichons, pelles... - Comptes gouttes, seringues, tuyaux, pipettes - Pistolets à eau, mesures - Arrosoirs	Matériel des catalogues	- moulins à eau - moulins à sable - engins à ailettes, à turbine, à robinets, à pompes...	Objets	Éponges, balles en mousse, billes, objets qui flottent...
	Contenants	- Flacons, récipients divers de tailles et formes variées - passoires, casseroles...							
	"Outils"	- Cuillères, louches, entonnoirs, couverts à salade, pinces à cornichons, pelles... - Comptes gouttes, seringues, tuyaux, pipettes - Pistolets à eau, mesures - Arrosoirs							
	Matériel des catalogues	- moulins à eau - moulins à sable - engins à ailettes, à turbine, à robinets, à pompes...							
Objets	Éponges, balles en mousse, billes, objets qui flottent...								
<b>Matériaux</b>	- sable								
	- eau (colorée)								
	- graines : lentilles, riz, millet, semoule, sucre...								
	- marrons								
	- pâtes								
	- farine (attention possibilité d'allergie)								

Afin de	Penser à
Varié, enrichir l'expérimentation	Varié dans la même installation les matériaux utilisés
Permettre une grande diversité de manipulations	Faire évoluer contenants et outils : - induire des actions de plus en plus précises - induire des actions différentes : appuyer, presser, faire tourner...
Préserver l'intérêt	- limiter l'utilisation du coin jeu dans le temps - réserver les jeux d'eau à une période (printemps et dehors par exemple)
Favoriser l'expérience sensorielle	La tenue des enfants : permet-elle le contact du corps avec les matériaux ? - L'organisation matérielle : les enfants peuvent-ils être dans l'eau, dans un grand coffre à graines



**Agent de maîtrise spécialité hygiène et accueil des enfants des écoles maternelles  
ou des classes enfantines**

**Cas pratique n°1 : (8 points)**

La commune de la Rocherie (15 000 habitants) possède 2 groupes scolaires. Vous êtes employé(e) en qualité d'agent de maîtrise dans une école maternelle composée de 4 classes dont le temps scolaire est réparti sur 4 jours. Vous avez sous votre responsabilité 3 ATSEMS.

**L'amplitude maximum de travail par agent est de 9h45 par jour.**

L'accueil se déroule de 7h30 à 18h00, la pause méridienne est organisée en deux services, les horaires de classe sont de 8h15 à 12h00 et de 13h45 à 16h15.

Votre chef de service vous demande d'organiser la journée de travail des binômes.

- **Quels sont les différents temps de la journée des agents ? (4 points)**

Présentation sous forme de tableau ou d'échelle de temps.

	<i>Premier binôme</i>	<i>Deuxième binôme</i>
<b>7h30 - 8h15</b>	<b>Garderie périscolaire</b>	
<b>8h15 - 12h00</b>	<b>Travail de classe</b>	<b>Travail de classe</b>
<b>12h00 - 12h45</b>	<b>1<sup>er</sup> service cantine pour les petits</b>	<b>Garderie périscolaire</b>
<b>12h45 - 13h45</b>	<b>Dortoir pour les petits</b>	<b>2<sup>ème</sup> service cantine pour les grands</b>
<b>13h45 - 16h15</b>	<b>Travail de classe</b>	<b>Travail de classe</b>
<b>16h15 - 17h15</b>	<b>1 agent en garderie périscolaire 1 agent au ménage de classe</b>	<b>1 agent en garderie périscolaire 1 agent au ménage de classe</b>
<b>16h15 - 18h00</b>		

**Le 1<sup>er</sup> binôme commence à 7h30 pour terminer à 17h15 soit 9h45 de travail journalier**

**Le 2<sup>ème</sup> binôme commence à 8h15 pour terminer à 18h00 soit 9h45 de travail journalier**

**La pause obligatoire de 20 minutes peut être prise pendant le temps de récréation en fin de matinée.**

Les agents ont un volume horaire annualisé de 1607 heures de travail effectif (hors congés et jours fériés).

L'année scolaire s'organise sur 36 semaines et les agents disposent d'une journée de 8h00 pour le ménage à chaque période de petites vacances scolaires (Février, Pâques, Toussaint et Noël) et de 4 journées de 8h00 sur la période estivale (Juillet, Août).

- *Quel est le temps de travail hebdomadaire pour un agent sur le temps scolaire, hors vacances ? (1 point)*

**9h45 par jour X 4 jours = 39h00 hebdomadaires**

- *Quel est le temps de travail d'un agent sur l'année scolaire ? (1,5 points)*

**39h00 hebdomadaires X 36 semaines d'école = 1404h00**

**4 jours, petites vacances scolaires X 8h00 = 32h00**

**4 jours période estivale X 8h00 = 32h00**

**Total = 1468h00**

- *De quel volume d'heures disposez-vous pour l'encadrement du temps extrascolaire ? Faites une proposition de répartition de ce temps. (1,5 points)*

**Volume horaire annualisé = 1607h00**

**Temps de travail sur l'année scolaire = 1468h00**

**Pour le temps extrascolaire : 1607h00 – 1468h00 = 139h00**

**Il reste 139h00 de disponible sur le temps extrascolaire. (1 point)**

**Le temps peut être réparti sur les différentes vacances scolaires en fonction des besoins de l'Accueil de Loisirs. (0,5 point)**

### ***Cas pratique n°2 : (12 points)***

Votre chef de service vous demande d'organiser l'aménagement d'une salle en espaces ludiques.

- *A l'aide des documents joints et du plan fourni organisez vos espaces ? annexe 1 et 2 (3 points)*

**Il n'existe pas d'aménagement type, néanmoins il faut vérifier la bonne disposition entre les coins calmes, les coins bruyants, les coins secs, et les coins mouillés.**

- Citez 4 objectifs spécifiques d'un coin jeux de construction. (annexe 3) (1 point)
  - La motricité fine et l'habileté motrice
  - La perception et l'analyse
  - La créativité
  - Les représentations dans l'espace
  - La planification des tâches

**En résumé : Manipuler, construire, reproduire, observer, analyser, décrire (0,25 point/réponse)**

*Quels principes appliquez-vous en matière de sécurité pour ces espaces ? (4 points)*

- **Respect des règles de sécurité : encombrement, circulation = rapport mobilier/ superficie/ nombre d'enfants**
- **Evacuation : participation aux exercices (alarme incendie et PPMS), connaître le plan d'évacuation et point de rassemblement.**
- **Ne pas obstruer les sorties**
- **Mobilier aux normes CE (résistance au feu...)**
- **Matériel ergonomique**
- **Espaces ouverts, mobilier à hauteur des enfants**
- **Zones de jeux différenciées, jeux et jouets adaptés à l'âge des enfants, affichage des règles d'utilisation des espaces (nombre d'enfant par espace, règles de jeux...)**
- **Comportement de l'adulte : discret, disponible sans être interventionniste, vision globale de l'ensemble, sécurise, présence bienveillante.**
- **Sécurité morale, affective et physique.**
- ***Le correcteur peut accepter d'autres principes.***

*Quels principes appliquez-vous en matière d'hygiène pour ces espaces ? (4 points)*

- **Permettre un nettoyage aisé, prise en compte de l'encombrement**
- **Mobilier sur roulettes si possible pour faciliter les déplacements**
- **Nature du revêtement de sol adapté (lino)**
- **Permettre le nettoyage en cours d'activité, point d'eau dans l'espace**
- **Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des règles d'hygiène corporelle (lavage des mains)**
- **Faciliter le rangement : boîtes fermées, casiers...**
- **Nettoyage des tables, chaises, tapis, sols tous les jours**
- **Nettoyage des jouets de manipulation le plus fréquemment possible.**
- **Aération journalière de l'espace (10mn)**
- **Grand ménage pendant les vacances scolaires, mobilier, jeux, jouets ....**
- ***Le correcteur peut accepter d'autres principes***

Et maintenant, à vous de jouer !

« Coins » ou « espaces », appelez-les comme vous voudrez, mais surtout, sachez les agencer, les combiner, les transformer, les faire évoluer au gré des classes, des années, des enfants, des projets, de vos besoins, de ceux des enfants...

